

Cadre légal des entretiens annuels d'appréciation

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire de la mise en place d'un dispositif d'évaluation
- Comprendre la finalité de l'outil de management pour en favoriser une utilisation efficiente au sein de l'entreprise

Programme

- ✓ Les différents types d'entretiens
 - Etat des lieux
 - Vocabulaire
 - Objectifs
- ✓ Le droit relatif à l'évaluation de la performance
 - Textes légaux et jurisprudence
- ✓ Relier les risques psychosociaux, le bien-être au travail et l'entretien annuel
- ✓ La différence entre appréciation et évaluation
- ✓ Faire la différence entre ce qui relève du Code du Travail et de la politique RH de l'Entreprise
- ✓ La mise en place des entretiens annuels
 - Le rôle des institutions représentatives du personnel (CE et CHSCT)
 - Information et droit d'accès du salarié
 - Le rôle de la CNIL
- ✓ Le déroulement des entretiens et les mesures prises suite à l'entretien
 - Egalité de traitement et questions des discriminations
 - Entretien et rupture du contrat de travail
- ✓ La divergence entre salariés et managers sur les conclusions et les suites de l'entretien
- ✓ La question des salariés protégés

Cadre légal des entretiens annuels d'appréciation *(Suite)*

Durée

- 1 journée

Public

- Responsable des Ressources Humaines
- Tout manager ou responsable d'équipe amené à conduire ou co-conduire des entretiens annuels avec ses collaborateurs

Tarif

850,00 € HT

Formateur

- Cécile de Bernardi

JURIDIQUE

Prochaine Session
Nous consulter

